

Les populations légales millésimées 2014 des départements des Hauts-de-France

Insee Flash Hauts-de-France n° 13 à 17 – Décembre 2016



Quid des populations légales ?

Le terme générique de « populations légales » regroupe pour chaque commune :

- sa **population municipale**, c'est-à-dire les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune. **Ce concept de population municipale correspond à la notion de population utilisée usuellement en statistique.**

- sa **population comptée à part** : ensemble des personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence dans la commune ;

- sa **population totale**, qui correspond à la somme des deux précédentes. Plus de 350 textes réglementaires, d'objets très variés, s'appuient sur ces chiffres officiels comme le montant de la dotation que l'État verse à chaque commune pour assurer son fonctionnement, le niveau de l'indemnité des élus municipaux...

Pour connaître le nombre d'habitants d'un territoire, la source statistique de référence est le recensement de la population. Les populations diffusées sont calculées à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement conduites de 2012 à 2016.

Pour respecter l'égalité de traitement des communes, les informations collectées sont ramenées à une même date, celle du milieu de la période. Ainsi, les populations qui entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2017 sont millésimées 2014. Elles ont pour date de référence statistique le 1^{er} janvier 2014.

Les populations légales millésimées 2014 et leur évolution

	Nombre de communes	Populations légales	Évolution (2009-2014)	
			Nombre d'habitants	% en moyenne par an
Nord	648	2 603 472	+ 31 532	+ 0,2
Pas-de-Calais	893	1 472 589	+ 11 332	+ 0,2
<i>Total versant NPDC</i>	1 541	4 076 061	+ 42 864	+ 0,2
Aisne	805	539 783	- 87	0
Oise	690	818 680	+ 17 168	+ 0,4
Somme	782	571 632	+ 1 857	+ 0,1
<i>Total versant picard</i>	2 277	1 930 095	+ 18 938	+ 0,2
Hauts-de-France	3 818	6 006 156	+ 61 802	+ 0,2
France	35 807	65 906 986	+ 1 602 486	+ 0,5

Source : Insee, recensements de la population 2009 et 2014

La hausse de la population est portée par les communes de petite taille (c'est-à-dire de moins de 2 000 habitants) sauf dans le Nord et l'Oise. Les deux tiers de l'accroissement de la population du Nord, le plus urbanisé des cinq départements, sont boostés par celles des trois communes les plus peuplées du département (Lille, Roubaix et Tourcoing). Dans l'Oise, l'augmentation de la population est portée par les communes de moins de 15 000 habitants.

Sauf dans le Pas-de-calais, plus de la moitié des habitants vit dans l'une des cinquante plus grandes communes de son département. Dans le Nord, les cinquante plus grandes communes ont toutes plus de 10 000 habitants. Le seuil de population des cinquante communes les plus peuplées du Pas-de-Calais (6 466) reste inférieur à celui du Nord (10 325) mais largement supérieur à celui des trois autres départements de la région qui comptent principalement des villes moyennes (entre 1 473 pour la Somme et 2 987 pour l'Oise).

Retrouvez les résultats complets de ces cinq études sur insee.fr :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&collection=108&idfacette=5>

Conférence de presse sur le recensement. À l'occasion de la diffusion des populations légales au 1^{er} janvier 2017 et du lancement de la collecte du recensement 2017, une conférence de presse est organisée le **mardi 17 janvier 2017** à 9h30 dans les locaux de l'Insee Hauts-de-France à Amiens et à Lille. Une analyse portant sur les déplacements domicile-travail en vélo y sera présentée.